

ENTRE PARLEMENTARISME ET INTERGOUVERNEMENTALISME

Chers Membres du Parlement,

Les plus grands groupes politiques du Parlement européen (PPE, S&D, Renouveau européen, Verts et Gauche) se sont mis d'accord sur une réforme ambitieuse de l'Union européenne et sur le lancement d'une convention qui serait baptisée "constituante".

Ego te baptizo piscem, s'il s'agissait de convaincre les gouvernements hostiles à la révision du traité de Lisbonne, largement majoritaires au Conseil, de convoquer une convention sur la base de l'article 48 TUE avant les élections européennes.

L'idée ne serait cependant pas un oxymore si, face à l'immobilisme manifeste des gouvernements, le Parlement européen décidait de léguer au Parlement européen entrant ses propositions de réforme de l'UE ainsi que le lancement d'un véritable processus constituant fondé sur le parlementarisme national et européen - et non sur l'"intergouvernementalisme" - et sur un dialogue structuré avec la société civile.

L'objectif des principaux groupes politiques du Parlement européen est de présenter à la commission des affaires constitutionnelles une résolution politique qui accompagnera les propositions de réforme de l'UE et qui, si elle est adoptée, arrivera à l'Assemblée avant la fin de l'année.

Un accord a donc été trouvé entre PPE, S&D, Renew Europe, Verts et Gauche excluant ECR où siègent Fratelli d'Italia, le PiS polonais et Vox, ainsi qu'Identité et Démocratie où siègent la Ligue italienne, le Rassemblement national et l'AFD.

Si tel est le cas, l'hypothèse d'une alliance entre une partie du PPE et le groupe ECR, qui aurait tenté d'exclure les forces véritablement pro-européennes du Parlement européen, en rassemblant au contraire l'internationalisme socialiste, le cosmopolitisme libéral, l'universalisme chrétien et l'environnementalisme des Verts.

Il s'agirait d'un accord politiquement crucial en vue des élections européennes du 6 au 9 juin 2024 et de l'organisation des institutions européennes (Parlement européen, Conseil européen, Commission européenne) après les élections européennes.

L'annonce de l'accord aura lieu début septembre lors d'une conférence de presse des groupes signataires de la résolution, tandis que le vote en commission des affaires constitutionnelles aura lieu en octobre en vue d'un débat et d'un vote en plénière d'ici la fin de l'année.

Nous verrons si les vacances d'été amèneront un conseil "fédéraliste" au Parlement européen, l'incitant à abandonner la voie tortueuse de l'"intergouvernementalisme", inévitable avec la méthode de la convention, et à emprunter la voie démocratique du parlementarisme constituant.

Nous verrons également si le Parlement européen acceptera la proposition des Mouvements européens, des réseaux de la société civile et des "ambassadeurs" de la Conférence sur le future de l'Europe de [convoquer une "agora" avant le vote en plénière sur les propositions de révision du traité de Lisbonne](#), et bien sûr l'appel à une phase constituante.

MOVIMENTO EUROPEO
CONSIGLIO ITALIANO

Nous joignons pour votre information une [note détaillée](#) sur les propositions de réforme de l'UE qui émergent du travail des rapporteurs.

Nous sommes convaincus que de nombreux membres du Parlement inciteront leurs collègues européens à emprunter la voie du parlementarisme, en abandonnant celle de la négociation intergouvernementale qui exclut de nombreuses forces politiques en dehors des gouvernements nationaux, de la transparence et du dialogue avec la société civile.

Nous attendons votre avis et votre consensus.

Avec nos salutations les plus cordiales.

Mouvement européen Italie

Juillet 2023